



Province de Québec
Municipalité Sainte-Rose-de-Watford

AVIS PUBLIC

18 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 01-2024

Avis public de promulgation est, par les présentes, donné par la soussignée,
Directrice générale et greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a
adopté, lors d'une séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2023, le
règlement numéro 01-2024 intitulé « Règlement 01-2024 concernant l'imposition
des taxes et tarifs pour l'année 2024 »;

QUE les personnes intéressées à consulter ledit règlement peuvent le faire en se
présentant au bureau de la soussignée, au 695, rue Carrier, Sainte-Rose-de-
Watford, aux heures et aux jours normaux de bureau ou en consultant le site
internet au [https://www.sainterosedewatford.qc.ca/pages/reglements-
municipaux](https://www.sainterosedewatford.qc.ca/pages/reglements-municipaux);

QU'un avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 08 décembre 2023;

QU'un projet de règlement a été déposé et présenté à la séance extraordinaire
du 08 décembre 2023;

QU'un avis public de promulgation a été affiché le 18 décembre 2023;

QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ à Sainte-Rose-de-Watford ce 18^e jour du mois de décembre 2023.


Caroline Bernier

Directrice générale et greffière-trésorière

Certificat de publication

Je, soussigné, résidant à Saint-Louis-de-Gonzague, certifie sous mon serment
d'office que j'ai publié le présent avis de promulgation du règlement 01-2024,
relatif à l'imposition des taxes et tarifs pour l'année 2024, aux deux endroits
désignés par le Conseil municipal, entre 8 h et 16 h 30, ce 18^e jour du mois de
décembre de l'année deux mille vingt-trois (2023).

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18^e jour du mois de décembre
deux mille vingt-trois (2023).


Caroline Bernier

Directrice générale et greffière-trésorière